

## Ausschreibung

**16. Internationale Feuerwehrwettbewerbe  
21. Internationale Jugendfeuerwehrbegegnung  
9. – 16. Juli 2017 in Villach, Österreich**

## Publication

**16ème. Compétitions internationales des Sapeurs Pompiers  
21ème. Rencontre Internationale des Jeunes Sapeurs Pompiers  
9 – 16 juillet 2017 à Villach, Autriche**

## Announcement

**16<sup>th</sup> International Fire Brigade Competitions  
21<sup>st</sup> International Youth Fire Fighters Gathering  
July 9<sup>th</sup> – 16<sup>th</sup>, 2017 in Villach, Austria**



**CTIF 2017**  
VILLACH · AUSTRIA

**16ème. Compétitions internationales des Sapeurs Pompiers**  
**21ème. Rencontre Internationale des Jeunes Sapeurs Pompiers**  
**9 – 16 juillet 2017 à Villach, Autriche**

## **Publication**

# SOMMAIRE

## A) PUBLICATION

## B) ORGANES du CONCOURS

1. Patronage
2. Comité d'organisation international
  - 2.1 Constitution
  - 2.2 Attributions
3. Comité national d'organisation
  - 3.1 Constitution
  - 3.2 Attributions
4. Direction internationale des concours
  - 4.1 Constitution
  - 4.2 Attributions

## C) MODALITES DES CONCOURS

1. Dispositions générales
  - 1.1 Types de compétitions
  - 1.2 Règlement des concours
  - 1.3 composition des équipes
2. Types de compétitions et catégories
  - 2.1 concours de manoeuvre international traditionnel
  - 2.2 Compétitions internationales sportives des sapeurs pompiers
  - 2.3 Compétitions internationales sportives des féminines
  - 2.4 Compétitions internationales des jeunes sapeurs pompiers
3. Matériel et Equipement
  - 3.1 Matériel
  - 3.2 Equipement personnel
4. Langue de commandement

5. Entraînement
  - 5.1 Terrains d'entraînement
  - 5.2 Plan d'entraînement
6. Notation et Récompenses
  - 6.1 Notation
  - 6.2 Récompenses
7. Manifestations festives
  - 7.1 Cérémonie d'ouverture
  - 7.2 Proclamation du Palmarès
8. Inscriptions pour la participation
  - 8.1 Participants par équipe
  - 8.2 Inscriptions
  - 8.3 Planification des concours et programme de compétitions
9. Frais de participation
10. JURYS
  - 10.1 concours de manoeuvre international traditionnel
  - 10.2 Compétitions internationales sportives des sapeurs pompiers
  - 10.3 Compétitions internationales sportives des féminines
  - 10.4 Compétitions internationales des jeunes sapeurs pompiers
  - 10.5 Etat major international d'organisation

## **16. Compétitions Internationales des sapeurs pompiers**

## **21. Rencontre internationale des jeunes sapeurs pompiers**

### **A) Publication**

Conformément à l'assemblée générale du CTIF du 1er septembre 2014 à Belgrade, en Serbie, il est procédé par la présente à la publication des

## **16. Compétitions Internationales des sapeurs pompiers**

et de la

## **21. Rencontre internationale des jeunes sapeurs pompiers**

Ils auront lieu du 9 au 16 juillet 2017 à Villach en Autriche

Le Comité National d'Organisation a été chargé de l'organisation locale. Les documents ci-après donnent toutes les précisions quant à l'exécution technique et au déroulement des compétitions. Il est fait appel, par la présente, à toutes les fédérations des pays membres du CTIF pour la participation aux 16èmes compétitions internationales des sapeurs pompiers et à la 21ème rencontre internationale des jeunes sapeurs pompiers.

La 21ème rencontre internationale des jeunes sapeurs pompiers est publiée spécifiquement avec des informations détaillées.

Nous lançons un appel à toutes les fédérations nationales à participer à ces manifestations.

**Pour l'association internationale des services d'incendie et de secours du CTIF:**

Tore Eriksson, Président du CTIF  
Dipl.Ing. Ante Sanader, Vice-Président du CTIF  
Dipl.Ing. Zdenek Nytra, Vice-Président du CTIF  
Eduard Kammerer, Directeur des compétitions internationales du CTIF

Niederabsdorf, 2016

Stockholm, 2016

## **B) Organes des compétitions**

### **1. Patronage**

Le patronage des 16èmes compétitions internationales des sapeurs pompiers et la 21ème rencontre internationale des jeunes sapeurs pompiers a été accepté conjointement par la fédération autrichienne des Sapeurs-Pompiers, par la fédération régionale des Sapeurs-Pompiers de Carinthie et la ville de Villach.

### **2. Comité d'Organisation International**

#### 2.1. Composition

Le domaine "compétitions internationales du CTIF" en accord avec la commission internationale des compétitions du CTIF, a constitué un Comité d'Organisation international composé des personnes suivantes :

- 2.1.1. Président du CTIF Eriksson, Suède
- 2.1.2. Vice-président du CTIF Dipl.Ing. Ante Sanader, Croatie
- 2.1.3. Vice-président dzuCTIF Dipl.Ing. Zdenek Nytra, Tschèque
- 2.1.4. Secrétaire Général du CTIF Col.Michel Bour, France
- 2.1.5. Trésorier du CTIF Laurent Wehrli, Suisse
- 2.1.6. Président Albert Kern, Autriche
- 2.1.7. Directeur des compétitions internationales du CTIF, Eduard Kammerer, Autriche
- 2.1.8. Responsable des compétitions internationales des jeunes sapeurs pompiers du CTIF Ignaz Mascha, Autriche
- 2.1.8. Président de la commission internationale des compétitions sapeurs pompiers du CTIF, Klaus-Georg Franke, Allemagne
- 2.1.9. Président de la commission internationale des jeunes sapeurs pompiers du CTIF Joern-Hendrik Kuinke, Allemagne

#### 2.2. Attributions

Les attributions du comité d'organisation international sont les suivantes:

- 2.2.1. publication des compétitions internationales des sapeurs pompiers
- 2.2.2. Désignation des organisateurs des compétitions
- 2.2.3. Fixation du déroulement des compétitions
- 2.2.4. Edition et diffusion des règlements des compétitions
- 2.2.5. Mise en place d'une direction des compétitions pour le déroulement des épreuves
- 2.2.6. Invitation des invités d'honneur officiels et autres
- 2.2.7. Approbation des manifestations d'encadrement

### **3. Comité national d'organisation**

#### **3.1. Composition**

le comité national d'organisation est composé des personnes suivantes:

- 3.1.1. Présidence: FWPräs. Albert Kern  
LBD Josef Meschik
- 3.1.2. Prés.Délégués: FWVPräs. Ing. Fanz Humer, MSc  
LBDS Ing. Rudolf Robin
- 3.1.3. Appui technique : OBR Andreas Stroitz  
HBI Harald Geissler
- 3.1.4. Secrétariat général: BFR Mag. Markus Ebner  
OBR RR Hermann Debriacher  
OBR Ing. Oskar Grabner
- 3.1.5. Organisation Compétitions, cérémonies ouverture et palmarès:
  - Traditionel : EOBR Josef Schwarzmanseder
  - Sport : ABI Rudolf Waldör
  - Jeunes sapeurs pompiers : ELFR Dietmar Lederhaas, ABI Claudia Sticker
  - Cérémonies OBR Libert Pekoll, OBR Bernhard Schütz
- 3.1.6. Finances: LBD Josef Meschik  
ABI Heinz Niederbichler
- 3.1.7. Communication: BR Thomas Meier, ABI Andreas Rieger,  
HBI Richard Berger, BR Helmut Petschar
- 3.1.8. Trafic, informatique, communication radio:
  - Trafic: Obst. Erich Londer
  - Informatique et communication radio:  
OBR Ing.Oskar Grabner, BR Ing.Klaus Tschabuschnig
- 3.1.9. Services techniques: OBR Gerfried Bürger,  
OBI Richard Werdinigg
- 3.1.10. Contrôle accès, sécurité, service de secours :
  - Contrôle accès: BR Robert Puschl
  - Sécurité: BI Erich Wagner
  - Service de secours: LFA Dr. Michael Siding
- 3.1.11. Hébergement et restauration:
  - Hébergement: HBI Harald Geissler
  - Restauration: OBR Ing. Johann Zmöltnig, BR Horst Müller
- 3.1.12. Programme d'encadrement et transport:  
OBR Andreas Stroitz, HBI Harald Geissler

### 3.2. Attributions

Les attributions du comité national d'organisation sont les suivantes:

- 3.2.1. Fixation des lieu et dates des compétitions en liaison avec le comité d'organisation international
- 3.2.2. Définition et déroulement du programme d'encadrement en liaison avec le comité d'organisation international
- 3.2.3. Organisation du déroulement général de la manifestation en liaison avec le comité d'organisation international
  
- 3.2.4. Hébergement et restauration des compétiteurs et du jury en liaison avec le comité d'organisation international
- 3.2.5. Préparation des terrains de compétition en liaison avec le comité d'organisation international
- 3.2.6. Mise à disposition du matériel de compétition nécessaire en liaison avec le comité d'organisation international
- 3.2.7. Invitation de personnalités en liaison avec le comité d'organisation international

## 4. Direction internationale des concours

### 4.1. Composition

Le comité d'organisation international a mis en place une direction internationale des compétitions chargée du déroulement des différentes épreuves et qui est composée des personnes suivantes:

4.1.1. Le directeur des compétitions du CTIF Eduard Kammerer, Autriche,

4.1.1.1. le responsable des compétitions de jeunes sapeurs pompiers  
Ignaz Mascha, Autriche,

4.1.1.2. Le directeur délégué pour le concours international traditionnel, Hans  
Hellweger, Italie,

4.1.1.3. Le directeur délégué pour les compétitions internationales sportives,  
Hartmut Bastisch, Allemagne,

4.1.1.5. Ainsi que deux membres pour le concours international traditionnel et un  
membre pour les compétitions internationales sportives, lesquels sont  
désignés pour la durée des compétitions sur proposition de la  
commission internationale des compétitions du CTIF (décision de la  
commission du CTIF, 12 octobre 2016).

....., compétent pour le concours international traditionnel  
des sapeurs pompiers

....., compétent pour le concours international traditionnel  
des sapeurs pompiers

Dipl. Ing. Thomas Lefner, Tschèque, compétent pour les compétitions  
internationales sportives

### 4.2 Attributions

La direction internationale des compétitions est responsable du déroulement des  
différentes compétitions. Ses attributions comportent:

4.2.1. Surveillance du déroulement des compétitions

4.2.2. Décisions en dernier appel sur des contestations qui ne peuvent être  
réglées dans le cadre des responsables des différentes disciplines.

4.2.3. Exploitation des inscriptions et établissement des plans d'entraînement  
et de concours

4.2.4. Affectation des jurys et des comités de contrôle et de classement

4.2.5. Surveillance des activités d'entraînement sur les terrains de concours, du  
déroulement des compétitions ainsi que des cérémonies d'ouverture et  
de clôture.



## C) Organisation des compétitions

### 1. Disposition générales

#### 1.1 Types de compétitions

Pour les 16èmes compétitions internationales du CTIF respectivement la 21ème rencontre internationale des jeunes sapeurs pompiers, les différentes équipes inscrites peuvent participer aux types d'épreuves suivantes :

- 1.1.1. Au concours international traditionnel qui comprend :  
La manœuvre incendie à sec et la course de relais avec obstacles.
- 1.1.2. Au concours international sportif (Masculins, Féminins), qui comprend :  
100 m-course avec obstacles  
Grimper avec échelle à crochet  
course de relais 4 x 100 m avec obstacles et  
Manoeuvre d'attaque
- 1.1.3. Au concours international des jeunes qui comprend :  
la manoeuvre avec obstacles et le  
400 m- Course de relais avec obstacles

#### 1.2. Règlements des concours

Sont applicables pour les pour les 16èmes compétitions internationales du CTIF et la 21ème rencontre internationale des jeunes sapeurs pompiers, les règlements ci-après:

- 1.2.1. La 7ème édition 2011 du règlement du concours international traditionnel
- 1.2.2. La 7ème édition 2012 du règlement du concours international sportif (Masculins et Féminins)

\*\*\* Précisions pour grimper échelle à crochets – femmes \*\*\* :

Au concours international sportif – grimper échelle à crochets / femmes, les participantes partent sans échelle à crochets du bloc de départ vers la tour à grimper.

L'échelle à crochets se trouve déjà dans la première fenêtre du parcours respectif. La participante utilise les deux jambes pour monter au premier étage pour y prendre le temps (comme les hommes le font aux 3e étage).

- 1.2.3. La 7ème édition 2012 du règlement du concours international dse jeunes sapeurs pompiers.

Tous les règlements sont consultables sur la page web : [www.ctif.org](http://www.ctif.org) ou [www.ctif-villach.com](http://www.ctif-villach.com)

### 1.3 Composition des équipes:

Composition des équipes par discipline :

- 1.3.1. Pour le concours traditionnel  
10 concurrents dont un équipier de réserve
- 1.3.2. Pour le concours international sportif (Masculins)  
13 Personnes, comprenant 10 concurrents, 1 chef d'équipe,  
1 Masseur et 1 soigneur,
- 1.3.3. Pour le concours international sportif (Féminins)  
13 Personnes, comprenant 10 concurrentes, 1 chef d'équipe, 1 Masseur  
(Masseuse) et 1 soigneur
- 1.3.4. Pour le concours international des jeunes 12 Personnes comprenant, 10  
jeunes , (dont 1 concurrent de réserve)et 2 Moniteurs de jeunes.

## **2. Disciplines de compétitions et catégories de classement**

### 2.1 Concours de manoeuvres international traditionnel

Les équipes qui se présentent au concours traditionnel doivent exécuter une manoeuvre d'attaque et une course de relais selon les dispositions de la 7ème édition 2011 du règlement de manoeuvre

Les équipes sont réparties en trois catégories de classement, à savoir :

- I. Catégories sapeurs pompiers volontaires
- II. Catégories sapeurs pompiers professionnels
- III. Catégories équipes féminines

Pour le concours traditionnel le classement des équipes est effectué selon deux classes, à savoir :

- Classe A sans bonification d'âge
- Classe B avec prise en compte de bonification d'âge

Pour la classe B sont autorisées à participer, uniquement les équipes dont chaque concurrent, y compris le réserviste, a au minimum 30 ans. C'est l'année de naissance qui est prise en compte pour le calcul de l'âge. L'âge maximum pris en compte est de 65 ans même pour les concurrents plus âgés.

## 2.2. Concours international sportif (Masculins),

Les équipes qui se présentent au concours international sportif doivent participer avec :

- 8 équipiers au 100 m avec obstacles,
- 8 équipiers au grimper avec échelles à crochet,
- 8 équipiers (2 relais à 4 concurrents) à la course de relais 4 x 100 m avec obstacles et avec
- 7 équipiers à la manoeuvre d'attaque

Les équipes sont réparties en deux catégories de classement, à savoir:

- I. Catégories sapeurs pompiers professionnels
- II. Catégories sapeurs pompiers volontaires

Pour le classement individuel et celui du combiné sont pris en compte les résultats du 100 m avec obstacles et du grimper avec échelles à crochet

Pour le classement par équipe sont pris en compte les résultats des épreuves suivantes : 100 m avec obstacles, grimper avec échelles à crochet, relais 4 x100 m avec obstacles adaptés au métier de sapeurs pompiers et la manoeuvre d'attaque sous eau.

## 2.3 Concours international sportif (Féminins),

Les équipes qui se présentent au concours international sportif (féminins) doivent participer avec :

- 8 équipières au 100 m avec obstacles
- 8 équipières (2 relais à 4 concurrentes) à la course de relais 4 x 100 m avec obstacles et avec
- 7 équipières à la manoeuvre d'attaque

Pour le classement individuel et celui du combiné sont pris en compte les résultats du 100 m avec obstacles et du grimper avec échelles à crochet

Pour le classement par équipe sont pris en compte les résultats des épreuves suivantes : 100 m avec obstacles, grimper avec échelles à crochet, relais 4 x100 m avec obstacles adaptés au métier de sapeurs pompiers et la manoeuvre d'attaque sous eau.

## 2.4. Le concours international des jeunes sapeurs pompiers

Les équipes qui se présentent au concours international des jeunes doivent participer :

- à la manoeuvre avec obstacles ainsi que
- A la course de relais avec obstacles de 400 m

### **3. Matériel et équipement**

#### 3.1. Matériel des compétitions

Le matériel conforme aux dispositions des règlements des compétitions sera mis à la disposition des équipes pour l'exécution des différentes épreuves, à l'exception de l'équipement personnel. Pour les concours sportifs le matériel autorisé par les dispositions du règlement international peut être apporté par les équipes.

#### 3.2 Equipement personnel

L'équipement personnel est amené par chaque concurrent et doit être conforme aux dispositions des règlements respectifs.

### **4. Ordres et langue de commandement**

Les ordres et les commandements peuvent être donnés dans la langue du pays et selon les usages nationaux. Pour la manoeuvre du concours traditionnel il sera procédé à un départ simultané de l'ensemble des équipes d'une série. Pour se faire, le commandement sera transmis par haut-parleur en langue française et ponctué par un coup de sifflet (cf 1.6 du règlement). Pour la course de relais du concours traditionnel ainsi que pour toutes les épreuves des compétitions sportives le départ sera donné par un coup de pistolet du starter. Pour le concours des jeunes sapeurs pompiers le commandement de départ est ponctué par un coup de sifflet.

### **5. Entraînements**

#### 5.1 Terrains d'entraînement

Afin de donner les mêmes chances à tous les participants, les équipes peuvent s'entraîner, avant la compétition proprement dite, sur le terrain de concours, respectivement sur les pistes qui leurs sont attribuées. Pendant les jours d'entraînement, un nombre suffisant de jury sera à leur disposition et en mesure de prêter leur assistance dans tous les cas où, par la suite de difficultés linguistiques, pourraient subsister des doutes quant à l'interprétation du règlement du concours.

#### 5.2 Plan d'entraînement

Les horaires d'entraînement sont consignées pour chaque nation sur le plan d'entraînement, dès que les inscriptions des différentes équipes seront enregistrées. Il est ainsi garanti le même temps d'entraînement pour toutes les équipes. Le chronométrage et l'évaluation de l'épreuve d'entraînement ne fait que sur demande expresse de l'équipe.

## 6. Classement et récompenses

### 6.1 Classement

#### 6.1.1. Concours international traditionnel

catégorie I : sapeurs pompiers volontaires

Classe A (sans bonification d'âges)

Classe B (Avec bonification d'âges)

catégorie II : sapeurs pompiers professionnels

Classe A (sans bonification d'âges)

Classe B (Avec bonification d'âges)

catégorie III : sapeurs pompiers féminines

Classe A (sans bonification d'âges)

Classe B (Avec bonification d'âges)

Les équipes mixtes, où se présentent des hommes et des femmes, seront classées dans les catégories I ou II.

#### 6.1.2. Concours international sportif (masculins, féminins)

Le classement des équipes se fait séparément dans les deux catégories I (pompiers professionnels), II (pompiers volontaires) comme suit :

Classement individuel

100 m-avec obstacles

Grimper avec l'échelle à crochet

Combiné

Classement par équipe

100 m- avec obstacles

Grimper avec l'échelle à crochet

Course de relais 4 x 100 m avec obstacles

Manoeuvre d'attaque sous eau

Classement général

#### 6.1.3. Concours international des jeunes sapeurs pompiers

Les équipes du concours international des jeunes sapeurs pompiers seront évaluées conformément aux dispositions du règlement du concours des jeunes.

## 6.2 Récompenses

Conformément aux usages établis les récompenses pour les équipes seront attribuées sous formes de médailles et breloques du concours.

- 6.2.1. La breloque du concours est attribuée à tous les concurrents, jurys, soigneurs, chef de délégation, etc., excepté les jeunes sapeurs pompiers. Les participants du concours international des jeunes perçoivent la breloque des jeunes spécialement élaborée pour eux
- 6.2.2. A toutes les équipes qui ont participé aux épreuves des concours internationaux traditionnel ou sportif est attribuée la grande médaille du concours international. Les équipes classées dans le premier tier du classement obtiennent celle-ci, en or, celles classées dans le deuxième tiers obtiennent la médaille en argent et le reste la médaille en bronze. La grande médaille en vieil argent est attribuée à toutes les équipes participantes au concours international des jeunes sapeurs pompiers.
- 6.2.3. Pour les concurrents des équipes classées 1 à 3 dans tous les classements par catégories et classes aussi bien dans le concours traditionnel, le concours sportif ou le concours des jeunes est attribuée respectivement, la petite médaille avec ruban en or, argent et bronze.

## **7. Manifestations officielles**

### 7.1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture des concours se fera sous une forme solennelle conjointement avec le rituel du serment des concurrents et des jurys. Le défilé pour la cérémonie d'ouverture se fera dans l'ordre alphabétique des nations en tenant compte de la dénomination en langue française. Toutes les équipes des nations défilent ensemble en ordre serré et se rassemblent par pays face à la tribune d'honneur. Des informations plus précises seront transmises en temps utiles avec les plans des concours pour l'ensemble des équipes ainsi qu'à toutes les personnalités officielles participantes.

### 7.2 Cérémonie de clôture

L'ensemble des participants de la 16ème compétition internationale des sapeurs pompiers ainsi que de la 21ème rencontre internationale des jeunes sapeurs pompiers se rassemblent pour la cérémonie de clôture et de proclamation du palmarès. Des informations plus précises seront transmises en temps utiles avec les plans des concours pour l'ensemble des équipes ainsi qu'à toutes les personnalités officielles participantes

La remise des prix se fera par la personnalité ayant patronnée la manifestation conjointement avec le président du CTIF.

## **8. Inscription pour la participation**

### 8.1. Nombre d'équipes participantes

8.1.1. Pour le concours international traditionnel peuvent participer 10 équipes par nation pour les catégories de classement I et II ainsi que 3 équipes féminines (catégorie de classement III). Les équipes féminines peuvent monter jusqu'à 6 équipes si le nombre absolu de 13 (par nation) n'est pas surpassé. Le pays organisateur doit nommer une équipe supplémentaire.

Une équipe mixte est comptabilisée dans le nombre des catégorie I et II.

8.1.1.1 10 concurrents par équipe (dont 1 équipier de réserve)

8.1.2. Pour le concours international sportif (masculins) peuvent participer 3 équipes par nation. Parmi les équipes il est laissé aux nations le choix du nombre d'équipes de la catégorie I (professionnels) ou catégorie II (volontaires). Le pays organisateur doit nommer une équipe supplémentaire.

8.1.2.1 Chaque équipe de 13 personnes comprend, 10 concurrents, 1 chef d'équipe, 1 masseur et 1 soigneur.

8.1.3. Pour le concours international sportif (Féminins) peuvent participer 3 équipes par nation.

8.1.3.1 Chaque équipe de 13 personnes comprend, 10 concurrentes, 1 chef d'équipe, 1 masseur (masseuse) et 1 soigneur.

8.1.4. Les nations participantes au concours international des jeunes sapeurs pompiers peuvent présenter au maximum 2 équipes. Le pays organisateur peut présenter 3 équipes ainsi que la nation qui comprend le dernier vainqueur du trophée Vetter. En plus, tous les nations peuvent nommer un groupe supplémentaire qui comprends 10 filles. Des équipes mixtes (garçons et filles) peuvent participer. – Cf de plus amples détails dans la publication particulière de la commission des jeunes.

8.1.4.1 Chaque équipe de 12 participants comprend, 10 concurrents (dont 1 réserviste) et 2 moniteurs de jeunes.

8.1.5 Autre participants par nation:

1 Chef de délégation

1 Chef de délégation des jeunes

1 Entraîneur pour le concours international traditionnel

1 Entraîneur pour le concours international sportif

1 Entraîneur pour le concours international des jeunes

2 Masseurs (Equipes adultes et jeunes)

2 interprètes (Equipes adultes et jeunes)

Chaque nation participante doit s'assurer de la compréhension de la langue du concours (allemand). Les deux interprètes (adultes et jeunes) par nation sont hébergés avec les participants.

Les frais de participation sont à payer

## 8.2. Inscription

- 8.2.1. Pour que la formation (du: 14 au 15 octobre 2016 à Linz/Autriche) des **jurys du concours traditionnel de la 16ème compétition internationale des sapeurs pompiers** puisse se dérouler correctement, les noms des participants doivent être donner( cf. Pt. 10.1.)

**avant le 10 septembre 2016.**

L'inscription se fait par internet sur le site <https://app.fdisk.at>

- 8.2.2. Le préavis du nombre de groupes de compétitions, l'annonce et l'inscription pour la délégation nationale pour la 16ème compétition internationale des sapeurs pompiers ainsi que les jurys (cf. 10.2.) du concours international sportif est à réaliser

**avant le 31 décembre 2016.**

L'inscription se fait par internet sur le site <https://app.fdisk.at>

**Le site sera activé le 1 août 2016.**

**Le LOGIN et le mode d'emploi sont transmis aux fédérations nationales avec cette publication.**

**Pour toutes questions s'adresser au Directeur international des compétitions**  
**Eduard Kammerer**  
**Bahnstraße 367**  
**A-2272 Niederabsdorf, Österreich/Autriche**  
E-Mail: [ctif.ifwk@feuerwehr.gv.at](mailto:ctif.ifwk@feuerwehr.gv.at)

- 8.2.3 **L'inscription définitive des équipes** pour participer à la 16ème compétition internationale des sapeurs pompiers pour le concours traditionnel, le concours international sportif ou 21ème. Rencontre Internationale des Jeunes Sapeurs Pompiers devra être effectuée

**avant le 31 mars 2017**

L'inscription se fait par internet sur le site <https://app.fdisk.at>

**Pour toutes questions s'adresser au Directeur international des compétitions**  
**Eduard Kammerer**  
**Bahnstraße 367**  
**A-2272 Niederabsdorf, Österreich**  
E-Mail: [ctif.ifwk@feuerwehr.gv.at](mailto:ctif.ifwk@feuerwehr.gv.at)

Ce n'est que comme cela que les feuilles de notation mais aussi les plans d'entraînement et de concours, peuvent être préparés dans les temps. Un changement individuel de participant est possible, si nécessaire, jusqu'à l'arrivée à Mulhouse.



### 8.3. Planning des concours et programme de la compétition

les plannings des concours seront établis en fonction des inscriptions définitives (échéance 31 mars 2017) par le directeur des compétitions. Ce planning fait apparaître à quelle date, quelle heure et sur quelle piste chaque équipe individuelle doit se présenter. Le programme détaillé des compétitions ainsi que diverses planifications seront transmis conjointement avec le plan des concours aux participants.

## **9. Frais d'inscription**

Le coût pour chaque concurrent ou chaque jury s'élève à € 201.- (€ 193,00 frais de participation/pers et € 8,00 Frais de gestion du CTIF) pour l'ensemble de la durée de la manifestation comprenant l'hébergement et la restauration du dimanche 9 juillet 2017 (repas du soir) au dimanche 16 juillet 2017 (petit déjeuner)

En fonction des inscriptions réalisées ces frais de participations devront être versés sur le compte ci-dessous avant le **31 mars 2017**

**Mot de passe:** CTIF2017 Villach

**La banque:** Raiffeisen Landesbank Kärnten  
Raiffeisenplatz 1  
A-9020 Klagenfurt am Wörthersee

**IBAN:** AT21 3900 0002 0111 5351

**BIC:** RZKTAT2K

**La titulaire du compte (l'adresse):**

Kärntner Landesfeuerwehrverband  
(fédération régionale des Sapeurs-Pompiers de la Carinthie)  
Rosenegger Straße 20  
A-9024 Klagenfurt am Wörthersee

Les participants qui seraient amenés à arriver plus tôt ou à partir plus tard doivent prendre contact avec le comité national d'organisation car les hébergements ne sont pas disponibles en dehors des dates prévues.

cf. [www.ctif-villach.com](http://www.ctif-villach.com)

E-Mail: [ctif-villach-2017@feuerwehr-ktn.at](mailto:ctif-villach-2017@feuerwehr-ktn.at)

## 10. Les jurys

Pour la compétition internationale des sapeurs pompiers, les nations participantes, sur proposition de la commission internationale des compétitions, mettent à disposition le nombre de jurys suivant:

### 10.1. Concours traditionnel:

<u>Pays</u>	<u>Nombre Jurys</u>
Belgique	8
Danemark	6
Allemagne	20
Finlande	8
France	7
Italie	10
Croatie	10
Liechtenstein	1
Luxembourg	6
Norvège	1
Autriche	20
Pologne	10
Portugal	2
Roumanie	1
Suisse	1
Serbie	6
Slovaquie	2
Slovénie	10
Tchéquie	8
Hongrie	4
<u>Total</u>	<u>141</u>

### 10.2. Concours international sportif:

<u>Pays</u>	<u>Nombre jurys</u>
Allemagne	15
Autriche	14
Bulgarie	2
Tchéquie	10
Slovaquie	2
Lettonie	2
Pologne	2
Russie	2
Bélarus	2
Hongrie	2
<u>Total</u>	<u>53</u>

### 10.3. Concours international sportif - Féminin

L'équipe des jurys est issue du jury du concours sportif masculin.

### 10.4. Concours international des jeunes

Le jury se compose de sapeurs pompiers provenant des pays présentant des équipes de jeunes à la compétition internationale. Le nombre de jurys est déterminé en fonction du nombre d'équipes participantes.

### 10.5. Etat major international

En complément aux jurys, le directeur international des compétitions nomme 15 jurys chargés de l'exécution de missions particulières de la direction des concours.